



LES ÉCHOS DU CE

OCTOBRE 2015

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Vincent FLOUR (Vanves), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Thomas RAOULT (Filière Rennes).

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

La CGT suggère à la responsable de la communication interne du Pôle de lire les échos du CE. Cela lui évitera d'écrire des inexactitudes voire des contrevérités dans la propagande de la direction. Le mois dernier, l'avis rendu sur les orientations de la formation professionnelle n'était pas un avis négatif, il n'était tout simplement pas qualifié. Par ailleurs, les élus n'ont abordé que le déploiement des VRC-KASAT, pas celui des VPTL et autres CCR, pour la bonne raison qu'ils ont renvoyé le sujet à la commission des nouvelles technologies.

✓ FICHAGE : LA DIRECTION RISQUE 7 500 € D'AMENDE

Les élus ont désigné un avocat, afin de poursuivre la direction du pôle Nord-Ouest pour « entrave ». En d'autres termes, **la direction avait bafoué ses obligations légales en n'informant ni ne consultant les CHSCT et le CE avant de mettre en place un système d'évaluation des salariés** (revue de personnels). A ce titre, les 6 CHSCT du pôle Nord-Ouest ont décidé de s'associer à l'action en justice du CE. L'entrave au fonctionnement des instances représentatives du personnel est un délit, elle relève donc du pénal (tribunal correctionnel). L'employeur risque une amende pouvant aller jusqu'à 7 500 €.

✓ LA VALSE DES CADRES

C'est l'automne ; comme les feuilles mortes, les cadres s'envolent à la pelle...

Au Pôle, **Laurent LE MOUILLOUR**, jusqu'ici administrateur de l'antenne, devient **directeur délégué à la coordination éditoriale** en remplacement de Jean-Michel LE

GUENNEC devenu patron de France 3 Nord-Ouest. Le poste originel de Laurent LE MOUILLOUR (administrateur de l'antenne) disparaît.

A la surprise générale*, le délégué régional de l'antenne de Bretagne, **Bertrand RAULT**, est « promu » à la **direction des antennes régionales à Paris**, où il rejoint Olivier MONTELS, le patron des programmes régionaux et Laurence BOBILLIER, coordinatrice de l'info régionale. **Il s'y occupera des opérations spéciales** (genre la Marée du Siècle).

C'est **Aline MORTAMET**, jusqu'ici rédactrice en chef de Littoral, qui lui succèdera début novembre. La direction n'a pas encore décidé de son remplacement.

A Orléans, le rédacteur en chef, **Patrick PINTO**, est muté à Grenoble. Quant au délégué régional, il est aussi sur le départ, mais la direction n'a pas voulu s'exprimer sur son point de chute pour l'instant. Comme il est absent depuis de nombreuses semaines, c'est le délégué régional des Pays de la Loire qui assure transitoirement le pilotage de *Vues sur Loire*.

D'autres mouvements sont semble-t-il en cours de finalisation. A suivre, donc, au prochain CE.

Le patron du Pôle n'a pas encore décidé qui sera son adjoint (rôle qu'il occupait lui-même du temps de MM. VISONNEAU et LETRANCHANT).

** Après avoir malmené bon nombre de salariés, s'être livré à force intimidations de représentants syndicaux par mails et textos le soir tard ou le week-end, après une collection de tweets tout à fait publics invectivant les politiques locaux et nationaux (dernière victime en date, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian), ce cadre est promu. D'autres, en particulier des élus CGT, n'ont pas eu cette chance quand ils se sont avisés de tweeter ou que la direction a jugé que leur comportement était contraire aux règles du « respect au travail ».*

D'un côté les sanctions disciplinaires, de l'autre les promotions... Y aurait-il une justice de classe à France Télévisions ?

✓ NOUVELLE RÉGIE ET HAUTE DÉFINITION

La nouvelle régie d'Orléans est entrée en fonction le 15 octobre. La direction se félicite de ce qu'elle qualifie de succès. Et de bomber le torse, car il s'agit de la 1^{re} régie entièrement HD du réseau, la première – et le modèle – d'une nouvelle génération dans les régions de France 3.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la diffusion TNT basculera dans toute la France à la norme de compression MPEG-4. Ceci doit permettre de faire passer plus de signaux dans les tuyaux et donc de diffuser en HD (le CSA vient d'ailleurs d'attribuer les

autorisations aux chaînes existantes). Cette opération permettra surtout de libérer la bande de fréquences des 700 MHz qui va être vendue aux opérateurs de téléphonie mobile pour améliorer leur couverture.

Tout le monde va passer au MPEG-4, sauf peut-être... les régions de France 3. Du moins elles devraient y passer par étapes, sur plusieurs mois. La multiplicité des sites, les différentes générations d'équipements et le principe des décrochages automatiques rendent paraît-il les choses compliquées, selon la direction. Et on ne parle même pas de HD, puisque là, cela se fera au fur et à mesure du renouvellement des matériels, sur plusieurs années. Bref, pour ne pas faire trop « tâche » à l'antenne, les signaux SD des antennes de France 3 pourraient être « upscalés », c'est à dire convertis électroniquement en un ersatz de HD au moment de la diffusion par TDF.

✓ **FTV VA SIGNER UN COM AVEC LA REGION BRETAGNE**

Le Conseil d'administration de France Télévisions a donné son accord à la signature, à la fin du mois, d'un contrat d'objectifs et de moyens entre France 3 et le Conseil régional de Bretagne. Ce **COM d'une durée de 3 ans** prévoit, en plus de la subvention annuelle de 185 000 euros que l'on touche déjà pour les programmes en breton, **400 000 euros pour coproduire des documentaires, une émission culturelle mensuelle, un débat de société hebdomadaire**, des captations sportives et quelques programmes d'animation et de fiction en breton. Cela représenterait environ **25h annuelles** de programmes, en plus de l'existant. Le détail doit être présenté au prochain CE.

✓ **ENTRETIENS ANNUELS : DANS LES CHOUX**

Le taux de réalisation des entretiens annuels n'a jamais été le fort des managers du pôle Nord-Ouest, mais là on atteint le plancher. Quinze jours après la fin de la campagne d'entretiens, **seuls 60% ont été réalisés** (pas forcément validés) sur l'ensemble du Pôle. Et encore, cela cache un minable 43% en Ile-de-France et même 36% en Centre-Val de Loire. Seules les deux antennes normandes se distinguent (90% en Basse-Normandie et 84% en Haute-Normandie).

La direction explique les retards par la vacance managériale ou l'arrivée tardive de nouveaux cadres dans plusieurs antennes. Les élus l'imputent aussi au **démarrage très tardif de la campagne d'entretiens, fin juin**, au moment des vacances. Ils suggèrent que les entretiens commencent plus tôt dans l'année. Problème avancé par la direction : il faut auparavant que les encadrants aient reçu leurs objectifs, bref qu'ils aient eu eux-mêmes leurs entretiens.

Quoi qu'il en soit, l'entretien annuel est aujourd'hui essentiel, puisque c'est sur lui que reposent l'élaboration du plan de formation et les perspectives d'évolution pour le salarié. **Il faut donc parvenir à 100% de réalisation.**

Or, par ailleurs, les élus déplorent le défaut de formation des managers pour mener ces entretiens de manière qualitative. L'entretien tourne souvent à une forme de séance fourre-tout, où la subjectivité a toute sa place...

Autre difficulté, **la loi sur la formation prévoit désormais en plus un « entretien professionnel » tous les deux ans.** Cet entretien distinct de l'entretien annuel doit impérativement être réalisé avant le 31 mars 2016. La direction dit vouloir le coupler aux entretiens annuels quand ils n'ont pas encore eu lieu. Cela va commencer à faire beaucoup, quand on sait qu'il va falloir aussi mener la **restitution du fichage** (la direction s'évertue toujours à réfuter le terme, optant pour de périphrases chantournées). Le pôle Nord-Ouest appliquera les directives à ce sujet et **tous les salariés qui en ont fait la demande bénéficieront d'une restitution**, même si on se doute que les broyeuses ont tourné à plein depuis les premières révélations.

Les personnes qui ont déjà fait leur demande par courrier recevront un courrier de réponse de la direction.

✓ **DES JOURS MEILLEURS A LA FILIERE ?**

Un vent de renouveau souffle sur le site rennais de la Filière. **Le nouveau responsable du site, Christophe Robin, affirme vouloir « développer l'activité »** et dit avoir « posé des jalons ». La CGT ne peut que l'encourager dans cette démarche.

Selon M. Robin, **la post-production tourne à plein**, en particulier le montage où le plan de charge est déjà très important jusqu'à mars.

Le point noir, ce sont les équipes légères, qui travaillent très peu en novembre, suite au report de tournages pour les émissions en langue bretonne. C'est le risque d'une activité mono-client, a répété la CGT, ce que le responsable du site reconnaît.

A noter que la période des fêtes sera mise à profit pour une **grosse opération de maintenance à la post-production** : la mise à niveau du système de sauvegarde « Isis » va obliger à un arrêt complet de l'activité pendant deux semaines.

✓ **ANTENNE MORNE PLAINE**

Des dirigeants enthousiastes qui voudraient développer l'activité des antennes régionales, on en rêve... Mais ce n'est qu'un rêve.

Que dire de l'activité des antennes pour novembre ? Pfff... On ne sait pas bien par où commencer... Sortis des *la Voix est libre* pré-électorales, on est **assez proches du néant**.

Mais le nouveau coordinateur éditorial, lui, a l'air tout ravi. C'est coool, nos *Enquêtes de régions* font les meilleurs scores de France, nous dit-on : 12,4% en Centre-Val de Loire, 12,3% en Normandie, 10,3% en Bretagne, alors que la moyenne nationale est à 5,8%. C'est supeer !

✓ **A VENIR**

Prochain CE : 13 novembre.

Commission ASC (activités sociales et culturelles du CE) : 16 novembre.

Commission d'information et d'aide au logement : 6 novembre.